



RAPPORT MORAL 2021



agéa agent
général
d'assurance



On assure mieux quand on connaît bien

L'édito du Président	Page 3
Les grands chantiers de la Fédération	Page 4
Professionalisation & accompagnement du changement	Page 8
Conseil juridique opérationnel	Page 16
Animation des réseaux & communication	Page 19
Services supports	Page 26
Annexes	Page 27

Edition mai 2021

L'EDITO DU PRÉSIDENT



Chers amis,

A l'heure où j'écris ces lignes, le soleil luit à nouveau de toutes ses forces. Les terrasses des bars et restaurants se remplissent à nouveau et bientôt nous retrouverons enfin une totale liberté. L'impensable crise de la COVID-19 s'éloigne peu à peu de l'horizon. La vaccination qui s'intensifie dans notre pays et partout en Europe ou dans le monde, devrait nous éviter des lendemains difficiles.

Mes amis, nous avons vécu entre juin 2020 et juin 2021 une année « sous cloche ». Les réunions virtuelles ont remplacé les présentes, réduisant les échanges à de vagues images et des sons bien souvent imparfaits en fonction de la qualité de la bande passante. Nous avons eu à gérer des relations humaines, de loin et cachés par un masque bien impersonnel.

Pour autant nous avons continué à avancer. agéa, grâce à ses collaborateurs et à vous tous chers élus, a maintenu le cap et nous avons pu ainsi :

- Multiplier nos communications (webinaire, agéa TV, réunions teams et autres), afin que nos adhérents se sentent soutenus et accompagnés en cette période où parfois la solitude a pu prendre le dessus.
- Lancer notre projet « Trajectoire », qui sera à n'en pas douter, un outil qui permettra de nous projeter dans l'avenir et de renforcer notre mode de distribution.
- Lancer « agéa Solutions », ce cabinet de courtage, qui nous appartient collectivement à nous les agents généraux et qui nous permettra de faire face au désengagement des compagnies sur certains produits, dans les prochaines années.

Alors un grand merci à tous, salariés, élus pour tout ce que vous avez fait pour notre profession pendant cette année incroyable. Je me suis bien évidemment contenté de relever les points principaux de notre action, le rapport moral qui suit, vous permettra d'avoir une vue plus complète de l'action de votre Fédération.

Ce rapport moral est le dernier de la mandature 2018-2021. Dans quelques jours certains de mes amis du comité directeur d'agéa, cesseront leur fonction et ne solliciteront pas de nouveau mandat. Je tiens à les remercier en toute sincérité pour les six années passées en ma compagnie et pour le soutien qu'ils m'ont apporté.

Il est temps pour moi, de remettre entre vos mains, le mandat que vous m'aviez accordé en juin 2021, mettant fin ainsi à 25 années d'action syndicale. Il ne m'appartient pas de faire le bilan de ces six années à la tête d'agéa. Je me contenterai simplement de vous dire merci du fond du cœur, pour votre aide d'abord, mais aussi pour votre confiance et votre amitié. Mais surtout, merci d'avoir su préserver cette unité de la profession.

Malgré l'importance ou la gravité des sujets, toujours cette unité nous a permis d'y faire face. N'en doutez pas, il en sera de même pour le délicat dossier de l'accord retraite que nos compagnies, sans aucun sentiment, refusent de reconduire, oubliant que la fidélité et la confiance sont des qualités indispensables au développement.

Chers amis, au moment de vous quitter, je compte sur vous pour que vous apportiez à mon successeur et son équipe, le même soutien que vous m'avez accordé.

Bon vent à tous et à bientôt.

Amicalement,

Patrick Evrard
Président d'agéa

Edition mai 2021

LES GRANDS CHANTIERS DE LA FEDERATION

LA CRISE SANITAIRE

Depuis le mois de mars 2020, le pays est secoué par une crise sanitaire et des politiques de restriction complexes et continues, qui n'ont pas épargné l'activité des agents généraux. Face à ces aléas, agéa a énormément agi et plus particulièrement dans trois domaines :

L'information & la communication de crise :

- Une communication intense : Le service de communication, en lien avec les services juridiques, a créé sur son site Internet plusieurs pages dédiées à la crise. Une page dédiée aux aides accordées par les pouvoirs publics (y compris les aides à l'embauche), et d'autres pour la gestion de l'agence constamment mises à jour, au gré de mesures de confinement, de semi-confinement, de couvre-feu (à l'échelle nationale ou locale) ou plus largement de restriction d'activité. Ces pages ont été complétées de relais dans la newsletter bimensuelle, et d'envois de flashes réactives aux mesures locales prises par l'Exécutif, et de communications sur les réseaux sociaux, notamment à l'aide d'infographies plus intelligibles.



- De nouveaux médias systématisés : Depuis la mise en place du premier confinement, agéa a fait en sorte de conserver le lien informatif avec ses adhérents en perpétuant le format des webinaires, dans un premier temps hebdomadaire, puis bimensuelles. Ces webinaires aux sujets divers ont été complétés fin 2020 par des plateaux TV, pour mieux communiquer à distance des sujets qui intéressent les agents généraux (voir rubrique agéa TV).
- Une adaptation de la formation : Compte tenu des difficultés liées aux déplacements intra-territoriaux, toutes les formations d'agéa Formation ont été adaptées au format virtuel.

La défense des intérêts des agents sur le plan politique :

- La vigilance face aux abus : Par le biais de son Président, agéa a alerté les autorités de contrôle et la FFA des politiques commerciales particulièrement agressives du groupe Crédit Mutuel – CIC. Un dossier a été construit, parallèlement à la rédaction une lettre ouverte. La Fédération s'est appliquée à surveiller les politiques des autres assureurs sur le territoire national dans l'intérêt de défendre les agents généraux.



- La réalisation d'une enquête « COVID-19 » : Afin d'avoir une vision plus fine des impacts générés par la crise sur les réseaux d'agents, agéa a réalisé une enquête sondant leur ressenti, leur activité durant la crise (chômage partiel, télétravail) et leurs perspectives d'avenir et d'embauche. Les résultats de cette enquête ont été fortement relayés, y compris dans la presse spécialisée.
- Participation aux discussions relatives au futur régime « pandémie » : agéa a fait partie du Groupe de Travail mis en place par le Trésor public pour réfléchir à la mise en place du régime susceptible de couvrir les risques pandémiques (les discussions actuellement gelées). Cette appartenance lui a permis de faire entendre son avis et de mieux informer ses adhérents de l'avancée des travaux.



Illustrer et formuler la solidarité :

- La mise en place d'un fonds de solidarité : agéa a mis en place en mai 2020 un fonds de solidarité destiné à répondre aux situations difficiles vécues par tel ou tel agent général. Ce fonds a d'ailleurs été complété par une donation de la CGPA.



- La mise en valeur de la solidarité des agents : agéa a mené campagne pour faire valoir les nombreuses aides et actions de solidarité accomplies spontanément par les agents généraux à l'échelle locale. L'ensemble de la profession a, par conséquent, obtenu un prix spécial au grand prix de la Philanthropie ainsi qu'un Trophée d'or Innovation Circonstances Exceptionnelles aux Trophées de l'assurance 2020.

- Un soutien apporté aux associations : agéa a fait un don au dispositif Apesa, mis en place par Praga, et voué à accompagner les agents généraux en situation de détresse psychologique. Elle également apporté son soutien à la Fondation Entrepreneurs de la Cité pour aider à la création de micro-entreprises dans ce contexte difficile.

CREATION D'AGEATV

C'est la nouveauté de l'automne 2020 : la Fédération a lancé sa chaîne YouTube agéa TV ! Depuis le 13 octobre, agéa TV propose toutes les deux semaines un programme inédit lié à l'actualité de la profession. Deux formats se succèdent alternativement.

- Le premier format reste celui des webinaires, toujours sur des thématiques très diverses, allant du social à la fiscalité, en passant par la formation ou le courtage initié en février 2020



- Le second format, inédit, s'articule autour d'émissions sur plateau, avec des intervenants spécialistes quant aux sujets abordés. Premiers d'entre eux : focus sur le marché de dommages, sur l'assurance de personnes ou encore les perspectives de la profession pour 2021, ou encore 2021, cap vers l'assurance de personnes pour les agents généraux. Ces émissions sont visibles, en direct ou en replay, sur notre chaîne Youtube agéa TV.

LES ÉLECTIONS TERRITORIALES ET L'ACADEMIE DES ELUS

La fin de l'année 2020 a été marquée par les élections territoriales. Depuis le mois de janvier 2021, les nouveaux mandats locaux sont en place. Ces scrutins se sont déroulés par voie dématérialisée, et toute l'organisation logistique a été prise en main par agéa.

Pour accompagner les nouveaux Présidents de région et Présidents délégués de département, la Fédération a lancé l'académie des élus. Deux jours de formation pour accompagner au mieux les élus dans leurs missions. Également accessible pour les bureaux des syndicats, ce dispositif basé sur l'échange est réalisé une fois par mois dans les locaux de la Fédération.

CREATION D'AGEA SOLUTIONS

Le 1er avril 2021, la Fédération a lancé sa structure de courtage agéa Solutions pour aider les agents généraux dans leur pratique du courtage accessoire. Elle doit les aider à conserver dans leurs agences les risques Entreprises et professionnels, résiliés, refusés ou non pratiqués par leur compagnie mandante, dans une logique de fidélisation du client et de conformité.



Pour piloter cette structure, c'est Laetitia Lecomte qui a été choisie, elle a pour mission d'accompagner les agents généraux dans leur pratique de courtage d'accessoire, et de les conseiller dans la recherche de solutions fiables.

TRAJECTOIRE UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR CONSTRUIRE SON PROJET D'AGENCE

Le 21 janvier 2021, agéa a officiellement déployé Trajectoire : un dispositif innovant et sur mesure permettant aux agents généraux de prendre de la hauteur sur leur activité et d'appréhender sereinement les axes de développement de leur agence grâce à un plan d'actions individualisé. Piloté par Jean-Charles Pied et Pascal Chapelon, ce dispositif s'inscrit dans la dynamique d'agéa de renforcer la dimension entrepreneuriale de l'agent général et de l'accompagner opérationnellement dans la mise en place de projets de développement.

Après une première phase d'analyse et de diagnostic de leur agence, les agents sont amenés à se projeter et élaborer la stratégie de leur agence. Pour cela, agéa a conçu un dispositif composé de deux outils digitaux autour desquels gravite un parcours d'accompagnement individuel et collectif entièrement personnalisable.

Depuis le lancement, ce sont déjà 300 agents qui ont initié une démarche dont 50 ont pu bénéficier de l'accompagnement d'un coach pour poser les jalons de leur projet.

Ce dispositif revêt le schéma suivant :



ETUDES SECTORIELS

1- Taux de commission et majorations annuelles

agéa a la volonté de cerner au mieux l'économie en agence dans l'ensemble des réseaux. En ce sens une étude a été menée sur les taux de commission servis sur les différentes branches proposées par les compagnies. Cette étude avait pour objectif de mettre en exergue la rémunération des agents et de partager les pratiques entre les agents de différents réseaux.

Dans la continuité de cette étude, la Fédération s'est attelée à répertorier les majorations appliquées par les mandantes, afin de mesurer au mieux l'impact de la COVID-19 sur les clients des agents généraux et le "hard market" annoncé depuis plusieurs années.

2- Risque cyber et gestion des sinistres

La Fédération s'intéresse à tous les sujets qui concernent le quotidien des agents généraux et de leurs clients. C'est pourquoi agéa a réalisé une étude de marché sur le risque cyber et les produits commercialisés par les différentes marques agent. Cette étude s'est inscrite dans le bon tempo, puisque les cyberattaques ont augmenté depuis le début de la crise pandémique. De surcroît, les pouvoirs publics se sont saisis du sujet (Trésor, parlementaires, exécutif...) notamment pour améliorer la prévention de ce risque et débattre sur la licéité du paiement des rançongiciels par les compagnies d'assurance.

La Fédération s'inscrit dans cette démarche de montée en compétence et de prévention en étant à l'initiative d'un partenariat avec la DGGN¹ et la FFA, qui visera à mettre l'agent général au cœur de la prévention de ce risque systémique.

Une étude a également été menée sur la gestion des sinistres en agence et sur les politiques menées par les différentes compagnies. On constate de plus en plus que les agents généraux ont de moins en moins la main sur la gestion. La Fédération n'est pas contre ce phénomène, en revanche elle milite pour que les agents continuent à se former pour préserver leur technicité, afin de toujours mieux accompagner les clients.

¹ Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

Edition mai 2021

PROFESSIONNALISATION & ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT

LA FORMATION DES AGENTS GÉNÉRAUX

1- Avec AGEA Formation

De par la crise sanitaire, agéa Formation a dû s'adapter pour permettre aux agents d'accéder aux formations tout au long de l'année. Ainsi, sur 68 sessions de formations ouvertes en 2020, 46 ont eu lieu en classe virtuelle. Au total, 658 agents se sont formés en 2020 grâce à agéa Formation, dont 186 jeunes agents qui ont suivi la formation "Démarrez du bon pied dans le métier", proposée depuis 1 an gratuitement et à distance.

Les tarifs des formations présentielles ont été maintenus en 2020 : 495 € la journée et 845 € les deux journées de formation. Les tarifs des formations en classe virtuelle ont été fixés à 400 € la journée et 800 € pour deux jours.

Pour faciliter aux agents le respect de leur obligation de formation DDA, agéa Formation a réouvert un MOOC gratuit en 2020 : « **Le client au cœur de l'agence** », accessible à tous les agents et à leurs salariés. Le MOOC a permis la délivrance de 540 attestations de fin de formation pour 4 heures DDA compatibles.



2- Avec Compétence Agent

Afin de proposer aux agents une offre de formation plus étendue, tant en thématiques qu'en lieux de formation, agéa a confié à AF2A (son partenaire historique sur la formation des collaborateurs d'agence) l'organisation et la commercialisation d'une partie des formations destinées aux agents, en créant le dispositif Compétence Agent.

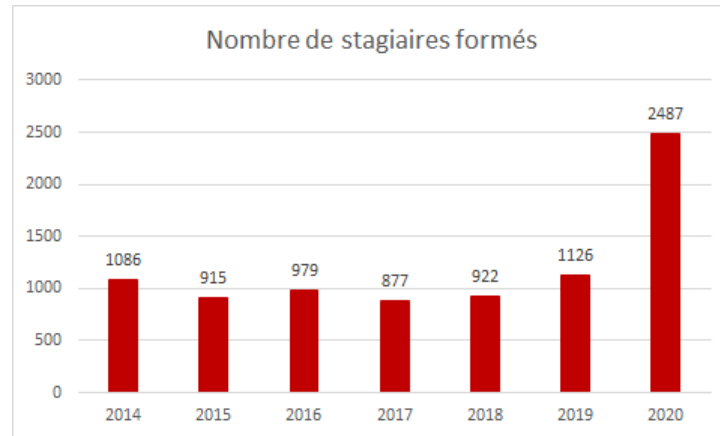
Pour 2020, agéa Formation s'est concentré sur la réalisation de 5 formations stratégiques : Piloter son agence, Réussir son association, SARL ou EIRL, pratique du courtage accessoire et préparer son départ à la retraite.

Compétence Agent, proposé par AF2A, est venu compléter cette offre avec 47 programmes de formation.

En 2020, 1 829 agents se sont formés grâce à Compétence Agent.



agéa Formation et Compétence Agent ont ainsi permis de former 2 487 agents en 2020, soit plus du double qu'en 2019.



3- L'Executive Certificate = MBA Agents expérimentés

En 2020, 3 sessions de l'Executive Certificate ont démarré, permettant ainsi à 17 agents de suivre cette formation. Pour faire face au contexte sanitaire, l'ensemble de ces sessions ont été réalisées en ligne.

Dans un souci d'homogénéisation et de simplification, la formation a évolué en 2021 pour permettre l'obtention systématique du MBA Agent Général – Entrepreneur Dirigeant d'assurance grâce à la combinaison d'un parcours de formation et d'une validation des Acquis de l'Expérience

Toujours administré par l'Ifpass et désormais nommé « MBA Agents Expérimentés », le dispositif de formation de haut niveau destiné aux agents généraux déjà en place et expérimentés, s'oriente sur le volet entrepreneurial de la profession. Il s'étire sur 2 ans, avec désormais 20 jours de formation (soit 140 heures) réparties en modules de 2 à 4 jours. Le dispositif est entièrement DDA compatible et éligible aux financements du FIF-PL et du Compte Personnel de Formation.

Le pilotage de l'agence, notamment sur le plan digital, l'optimisation de la stratégie de développement et le leadership font partie des axes de perfectionnement compris dans cette formation.

Une session s'est ouverte le 28 Avril 2021 avec 4 agents et une autre suivra en Octobre.

4–Les financements du FIF-PL

Le FIF-PL (Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux) reçoit chaque année la contribution formation collectée par l'URSSAF auprès de tous les professionnels libéraux, qu'il redistribue ensuite selon les barèmes et critères de financement fixés chaque année pour chaque profession.

PRISES EN CHARGE FIF-PL 2020	
Plafond annuel	900 €
Plafond jour	300 €

Pour faire face à la forte demande de prises en charge enregistrées en 2020, les critères de financement ont été revus pour 2021 :

PRISES EN CHARGE FIF-PL 2021	
Plafond annuel	750 €
Plafond jour	250 €

LA FORMATION DES COLLABORATEURS AVEC CAP COMPÉTENCE

Les chiffres clés de 2020 :

- 11 847 stagiaires formés pour 5 769 salariés, soit 4,5 fois plus qu'en 2013, date à laquelle le partenariat a démarré avec AF2A ;
- 2 181 agences utilisatrices du dispositif ;
- Une moyenne de 12,4 heures de formation par salarié formé ;
- 1 598 sessions de formation réalisées partout en France ;
- 37% des stagiaires ont suivi une formation en présentiel ;
- 63% ont suivi une formation à distance (classe virtuelle ou e-learning).



OPCO ATLAS

Depuis le 1er janvier 2020, l'OPCO ATLAS est l'opérateur de compétences agréé en charge de collecter et de gérer les fonds de la formation professionnelle des salariés de 17 branches professionnelles des services financiers et de conseil, dont les agents généraux d'assurance.

agéa est fortement présente dans les instances de l'OPCO ATLAS, permettant de défendre les intérêts de la profession et d'assurer des modalités optimales de financement des formations des collaborateurs.

Pour l'année 2020, les règles de prise en charge du plan de développement des compétences des agences ont dû être modifiées à la baisse, compte tenu d'une forte utilisation des fonds disponibles ces dernières années et d'une perte du nombre d'agences ayant versé leur contribution formation.

Bien qu'agéa ait collaboré avec l'OPCO ATLAS pour communiquer auprès des agences quant à leur obligation de verser leur contribution à ATLAS, la collecte réalisée en 2020 n'a permis d'enregistrer que 6 200 agences cotisantes sur un effectif total attendu de 7 560 agences employeuses.

Les réserves encore disponibles sur les fonds de la contribution conventionnelle de la branche permettent de maintenir les règles de prise en charge 2020 à l'identique de 2019. En revanche, à fin 2021, ces réserves seront épuisées, une nouvelle baisse des règles de financement est donc à prévoir pour 2022.

LES LIENS AVEC LES ECOLES DE L'ASSURANCE

Outre son implication dans agéa Formation et dans les dispositifs Cap Compétence et Compétence Agent confiés à AF2A, agéa est engagée dans les instances de plusieurs écoles du secteur de l'assurance :

- IFPASS : Institut de Formation de la Profession de l'Assurance
- ESA : Ecole Supérieure d'Assurances
- Université de l'Assurance
- Institut des Assurances de Paris

agéa RH : 1 SITE, DES SOLUTIONS

L'équipe d'agéa RH, est composée de 2 chargées de recrutement. Elle propose aux agents une gamme de services pour les accompagner dans leur gestion RH :

1-Aide au recrutement

Cette offre permet de réaliser un recrutement sur mesure en déclinant les étapes suivantes, dans un délai maximal de 6 mois :

- Recueil des besoins spécifiques de recrutement,
- Création de la fiche de poste,
- Rédaction et mise en ligne de l'annonce sur les jobboards,
- Réception et analyse des candidatures,
- Entretiens téléphoniques / visio ou physiques avec chaque candidat,
- Rédaction de la synthèse de profil pour chaque candidat avec avis RH,
- Envoi des candidatures sélectionnées,
- Contrôle des références des candidats.

En 2020, agéa RH a effectué 67 recrutements pour les agents généraux d'assurance. La durée moyenne d'un recrutement est de 2 mois.

Un partenariat a été conclu avec la plateforme [Welcome to the jungle](#) permettant à agéa.RH de développer la marque employeur "agent général d'assurance" et de promouvoir les métiers en agence.

Un autre partenariat avec le syndicat REUSSIR a également été conclu en fin 2020, sous la marque REUSSIR.RH, permettant aux agents AXA adhérents de bénéficier des deux offres de recrutement : Sourcing + et Premium.



2-Gestion de la paie & des déclarations sociales

Cette prestation consiste à externaliser la paie dans sa globalité : bulletin de salaire et gestion sociale déclarative et apporte aux agents des solutions pour alléger leurs tâches de gestion et sécuriser la paie des collaborateurs. agéa RH travaille avec plus de 300 agences clientes et un total de 11 200 bulletins de salaire traités.

3-Comité d'entreprise

agéa RH propose gratuitement à tous les agents généraux d'assurance adhérents à agéa, l'ensemble des avantages d'un comité d'entreprise.

agéa CE bénéficie aussi aux salarié(e)s d'agence, leur permettant ainsi un gain de pouvoir d'achat important. Véritable outil de motivation et de fidélisation des salarié(e)s d'agence, agéa CE complète la gamme des outils de gestion sociale mise à disposition des agents généraux par agéa RH.

9 808 agents et collaborateurs se sont inscrits et bénéficient des services du CE.

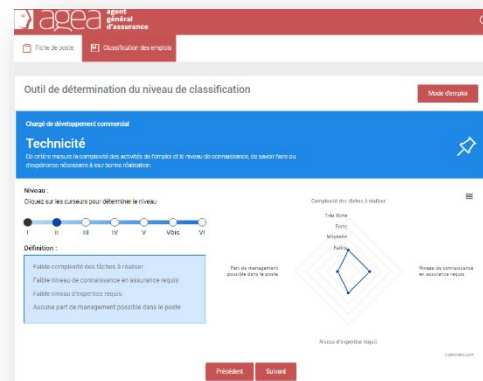
> www.ageaRH.fr



L'ATTRACTIVITE DES METIERS EN AGENCES GENERALES D'ASSURANCE

Les outils d'aide à la gestion RH des agences mis en place par agéa sont toujours plus utilisés par les agents :

- L'outil de création de **fiche de poste** et son **simulateur de classification** permet aux agents de préparer les recrutements, les entretiens annuels, d'identifier les besoins de formation et de mettre à jour le classeur ACPR. En 2020 : 3 519 fiches de poste créées et 2 550 simulations de classification réalisées.



- Le **livret d'accueil** dématérialisé permet aux agents généraux de préparer l'arrivée d'un nouveau collaborateur en lui remettant un guide de présentation du secteur et de l'agence. Totalement personnalisable selon le souhait de l'agent, le livret d'accueil a été utilisé à 316 reprises en 2020.



- Le **guide d'entretien** dématérialisé est à la disposition des agents pour réaliser les entretiens professionnels et managériaux avec leurs collaborateurs. 875 utilisations en 2020.

- [Le site de l'observatoire des métiers en agence générale d'assurance](#) conçu en 2018, visité 4 233 fois en 2020, est un des outils qui permet d'accroître la visibilité des métiers et d'attirer de nouveaux candidats.

Dans le cadre du projet « **Attractivité des métiers** », agéa était présente, sur des salons de recrutement afin de valoriser les métiers en agence pour attirer de nouveaux candidats : Paris pour l'Emploi (9 septembre), Carrefour de l'Emploi à Bordeaux (26 novembre) et Salon européen de l'éducation (27 novembre).

Le site des métiers de la filière de l'Assurance a été créé en partenariat avec les 4 branches de l'assurance (agents, courtiers, compagnies d'assurance et d'assistance) et l'OPCO ATLAS : [j'assure mon futur dans les métiers de l'assurance](#). Des vidéos de présentation des métiers y sont accessibles et ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

Afin de présenter les divers métiers en agence d'assurance aux lycéens et étudiants, agéa a réalisé avec le concours de l'OPCO ATLAS, un kit de communication composé de 2 parcours pédagogiques interactifs. Ce kit sera déployé en 2021 dans les écoles France entière à l'occasion de 55 conférences animées par un conférencier et un agent volontaire.

ETUDE EMPLOI ET FORMATION DANS LA BRANCHE

Fin 2020, agéa et ses partenaires sociaux ont mené une étude quantitative et qualitative pour dresser un diagnostic des emplois et des compétences et anticiper les évolutions et les besoins prévisionnels en matière de recrutement et de formation.



Chiffres clés à retenir :

- 26 000 salariés (+10,5 % en 8 ans) pour 7 560 agences employeuses, soit un effectif moyen de 3,4 salariés.
- 94% des salariés sont en CDI, 49% sont conseillers client.
- Rémunération brute annuelle moyenne, hors part variable = 27 720 €
- 71% des salariés accèdent chaque année à au-moins une formation
- 1 940 contrats en alternance signés en 2020
- 2 000 embauches en CDI prévues pour 2021

[Rapport d'étude](#)

L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE

La politique d'accompagnement des nouveaux agents généraux d'assurance se déroule en 3 temps :

Avant l'entrée dans la profession :

Des réunions d'information d'une demi-journée sont organisées par agéa pour les candidats à la profession.

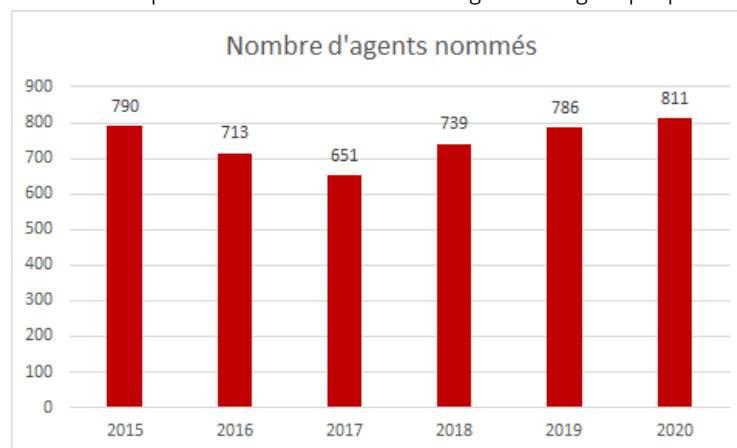
En 2020, 7 réunions ont pu être organisées et ont réuni 67 « candidats ».

Nombre de réunions / participants

2015 : 19 réunions / 183 participants
 2016 : 16 réunions / 149 participants
 2017 : 16 réunions / 109 participants
 2018 : 13 réunions / 110 participants
 2019 : 11 réunions / 91 participants
 2020 : 7 réunions / 67 participants

Des séances plus courtes, à distance en webinaire, sont organisées une fois par mois en complément des réunions d'information. Les participants ont également la possibilité de revoir les Webinars en replay.
 En 2020, 178 "candidats" ont participé en direct à ces webinaires et 118 y ont accédé en replay.

Pendant la formation initiale en compagnie : depuis 2016, le site agéa.fr leur est ouvert. Les stagiaires en formation initiale peuvent accéder aux services d'agéa dans la mesure où ils peuvent être identifiés par agéa pour leur ouvrir un accès. Or, les syndicats de société ne communiquent les coordonnées des stagiaires à agéa que pour environ 60% d'entre eux.



Pendant 2 ans après leur nomination : les nouveaux agents généraux reçoivent des informations ciblées par mail au fur et à mesure de leur activité.

Création d'une communauté LinkedIn « Futures et Nouveaux Agents » pour les candidats, stagiaires et nouveaux agents. En 2019 la communauté comptait 233 membres contre 170 en 2018.

Pour la seconde année, agéa a participé au Salon des Entrepreneurs de Paris, les 5 et 6 février pour :

- Promouvoir le métier d'agent général
- Informer et orienter les personnes intéressées par le métier.
- Faire la promotion des réunions d'information et du Webinar « Devenez Agent Général d'Assurance »

En 2021, agéa participera également à ce salon, renommé GO Entrepreneurs, organisé à distance les 9 et 10 juin 2021.

MBA AGENT GENERAL – ENTREPRENEUR DIRIGEANT D'ASSURANCE

Lancé en 2019 par l'Ifpass et l'agéa, le MBA Agent Général – Entrepreneur Dirigeant d'assurance a permis à **13 personnes** d'obtenir ce diplôme en 2020 (taux de réussite : 87 %) dont la moitié est devenue agent général ou en passe de l'être.

En 2021, cette formation fait peau neuve, toujours avec l'objectif clair de renforcer la reconnaissance du métier et d'accompagner les candidats dans leur projet pour être efficace et opérationnel dès leur nomination.

A présent, le MBA s'adapte **aux personnes en activité**. A raison de **2 à 3 jours par mois**, cette formation **se déroule sur 9 mois** et permet de conserver une activité professionnelle en parallèle de la formation.

Le public visé évolue également puisque ce diplôme est désormais plus facilement accessible pour des collaborateurs d'agence ou des salariés d'autres secteurs qui s'interrogent sur leur perspective d'évolution/reconversion à moyen terme.

Les possibilités de financement évoluent également puisqu'aux traditionnels Compte Personnel de Formation et Plan de Développement des Compétences vient désormais s'ajouter la Pro-A.

Une enveloppe budgétaire spécifique accordée par l'OPCO ATLAS permet de plus à tout collaborateur d'agence de voir sa formation intégralement financée grâce à un système d'abondement.

En avril 2021, ce sont ainsi **15 personnes (dont 10 collaborateurs)** qui ont démarré cette formation sous son nouveau format.

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DES AGENTS GENERAUX & DES STRUCTURES

L'équipe juridique a été augmentée de 2 juristes supplémentaires. Un juriste en droit social et un juriste métiers.

En 2020, les thèmes sont liés à la crise sanitaire :

- Prime Macron ;
- Chômage partiel ;
- Télétravail ;
- Aide à l'embauche
- Formation
- Aides sociales et fiscales liées la crise sanitaire ;
- Déclaration d'évaluation des risques ;
- Association ;
- EIRL ;
- Cessation d'activité ;
- Assurance perte d'exploitation ;
- Résiliation des contrats d'assurances ;
- Augmentation tarifaire des contrats d'assurances ;
- Formation DDA ;
- Conformité ;
- Contrôle ACPR ;
- Apporteurs d'affaires
- ...

Les chiffres 2020 du service juridique

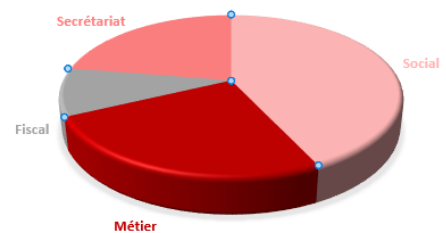
L'île de France étant fortement impactée par la pandémie et les restrictions sanitaires, l'envoi de mail pour un rappel par les juristes a été privilégié. Ainsi les appels en réceptions ont baissé considérablement au profit d'une augmentation de demandes par mails.

Appels téléphoniques

Appels entrants traités :

- 1 359 en social (en 2019 : 2 911, soit -53%) ;
- 792 en métier (en 2019 : 1 200, soit -34%) ;
- 304 en fiscal et droit des sociétés (en 2019 : 855, soit -64%) ;
- 710 pour le secrétariat (en 2019 : 1 641, soit -57%).

APPELS TÉLÉPHONIQUES EN 2020

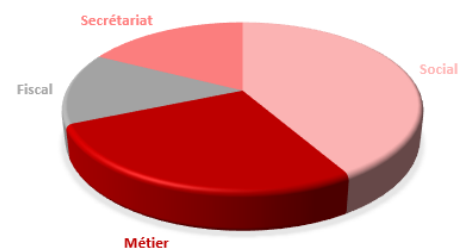


Emails

Emails traités :

- 5 087 en social (en 2019 : 3 905, soit +30%) ;
- 3 311 en métier (en 2019 : 2 501, soit +32%) ;
- 1 690 en fiscal et droit des sociétés (en 2019 : 2 141, soit -21%) ;
- 2 140 pour le secrétariat (en 2019 : 2 035, soit +5%)

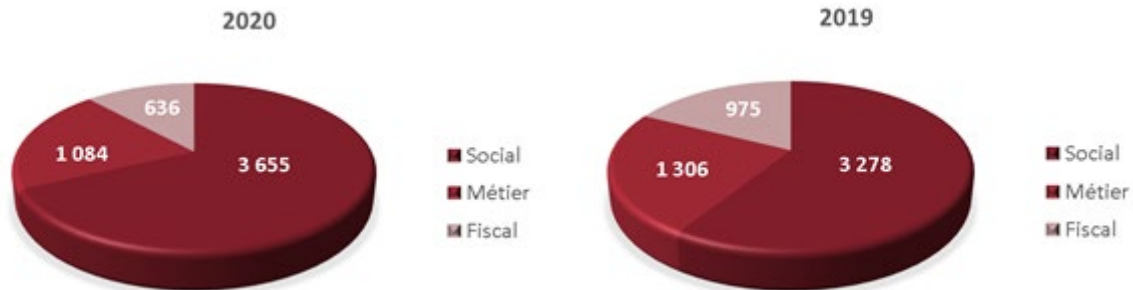
EMAILS EN 2020



Dossiers conseils

5 375 nouveaux dossiers conseils ouverts (5 559 en 2019) dont :

- 3 655 en social ;
- 1 084 sur des dossiers dits « métier »
- 636 en fiscal et droit des sociétés



Soit une diminution de 3% de dossiers conseils en 2020.

Dossiers de contentieux en protection juridique

- 126 dossiers de contentieux traités par agéa (116 en 2019)
- 197 dossiers directement traités par CFDP (179 en 2019) dans les domaines relatifs aux baux professionnels, litiges fournisseurs et prestataires...

COMMISSION JURIDIQUE STATUTAIRE

Malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, la commission juridique statutaire s'est réunie quatre fois en 2020 comme à l'accoutumée. Elle a pour objet l'étude des questions de droit français et européen, l'étude des accords collectifs et des traités, l'assistance des syndicats des sociétés dans leur négociation et rédaction d'accords collectifs.

La commission est composée de chacun des représentants des syndicats de société membres de la fédération. Cette commission est présidée par le président adjoint d'agéa Monsieur Bruno PELISSIER, suivie et organisée par Jérôme SPERONI (juriste conformité assurance et mandat).

En 2020, parmi les sujets abordés, sont particulièrement remarquables :

- le suivi jurisprudentielle de la question de la garantie des pertes d'exploitation dans un contexte de pandémie ;
- la responsabilité de l'agent en cas contamination (Covid19) d'un salarié, d'un client ;
- la résiliation infra-annuelle en assurance santé ;
- le déploiement du classeur conformité numérique en partenariat avec Astrée ;
- l'enquête de l'ACPR en matière de lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme relative aux activités de courtages des agents généraux.
- le lancement des premiers contrôles de l'ACPR sur la formation continue (15 heures).

Malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, la commission juridique statutaire s'est réunie quatre fois en 2020 comme à l'accoutumée. Elle a pour objet l'étude des questions de droit français et européen, l'étude des accords collectifs et des traités, l'assistance des syndicats des sociétés dans leur négociation et rédaction d'accords collectifs.

La commission est composée de chacun des représentants des syndicats de société membres de la fédération. Cette commission est présidée par le président adjoint d'agéa Monsieur Bruno PELISSIER, suivie et organisée par Jérôme SPERONI (juriste conformité assurance et mandat).

LE DIALOGUE SOCIAL DANS LA BRANCHE

La délégation patronale de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'interprétation (CPPNI) a pour mission de négocier avec les partenaires sociaux les différents accords ou avenants de notre branche professionnelle.

Elle intervient aussi au sein de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP), qui a pour objet d'analyser les évolutions économiques et technologiques de la profession en matière d'emploi et d'en tirer les conséquences pour définir une politique de formation des collaborateurs d'agence. Danielle LEBRAY et Julie CONDE sont en charge de ces dossiers pour agéa.

Composition de la délégation patronale (au 23/04/2021) :

Carine HUMBERT (Présidente CPPNI), agent général MMA à Sarreguemines (57) Présidente adjointe d'agéa ;

Laurent FEUGA, agent général AXA à Chaville (92) ;

Luc HEURTEBIZE, agent général GAN à Cadillac (33) ;

Lionel KUNTZ, agent général MMA à Montbéliard (25) ;

Pascal MOYSE, agent général GAN Assurances à Valdahon (25) ;

Aurélié BOUCHET, agent général AXA à Rouen (76).

L'année 2020 a été, malgré le contexte sanitaire et les réunions de négociation à distance, riche en dialogue social pour la branche du personnel des agences générales d'assurances. Outre la signature des cinq accords collectifs de branche détaillés ci-dessous, employeurs et syndicats de salariés ont été très réactifs sur les sujets relatifs à la crise sanitaire et à la sécurité des conditions de travail en agence. Ils ont ainsi participé activement à la rédaction de la fiche prévention du secteur de l'assurance, en collaboration avec la CSCA, la FFA et la SNSA.

Accords collectifs signés en 2020 :

17/03/2020 : avenant n°4 à l'accord de branche relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie du 26 novembre 2015. Cet avenant reconduit la contribution conventionnelle pour la formation professionnelle et l'élargit aux entreprises de plus de 11 salariés.

17/03/2020 : avenant n°3 à l'accord portant création d'un régime de complémentaire santé obligatoire du 24 juin 2015. Cet avenant a pour objet de mettre l'accord relatif aux frais de santé en conformité avec la réforme du 100% santé.

12/05/2020 : accord relatif à la mise en œuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) dans la branche du personnel des agences générales d'assurance. Cet accord permet aux employeur et salariés de la branche de bénéficier du dispositif de la pro-A. Il définit les titres, diplômes et certifications éligibles au dispositif.

02/07/2020 : avenant n°1 à l'avenant n°22 du 17 septembre 2019 portant révision de la convention collective nationale du personnel des agences générales d'assurance du 2 juin 2003. Cet avenant est un texte de pure forme qui vient corriger un oubli dans la rédaction de la convention collective en 2019.

17/12/2020 : avenant n°24 à la convention collective du personnel des agences générales d'assurance du 2 juin 2003. Comme chaque année, les partenaires sociaux de la branche ont signé un accord relatif aux salaires minima. Cet accord, applicable dès le 1er janvier 2021 a augmenté les salaires minima de la manière suivante :

+ 1% pour les classes 1, 2 et 3

+ 0,5% pour les classes 4, 5, 5 bis et 6

Edition mai 2021

ANIMATION DES RESEAUX & COMMUNICATION

ANIMATION RESEAUX

Les Assemblée générales à distance

Compte tenu des mesures sanitaires en place, la Fédération a souhaité soutenir les régions et les syndicats de société dans le maintien de leurs évènements statutaires et ainsi permettre aux agents adhérents d'échanger et de découvrir des actions ou outils visant à accroître leur expertise. Pour ce faire, ces évènements ont été réalisés en visio conférence ou en webinar.



L'accompagnement communication

En collaboration avec les régions et les syndicats de société, l'équipe communication a créé 12 maquettes emailing (10 pour les régions et les départements et 2 pour les syndicats de société) et envoyé 15 campagnes d'informations.



L'équipe communication a également créé des cartes de vœux numérique pour chacune des régions agéa :



LES OPERATIONS DE COMMUNICATION

agéa mécène

agéa soutient Entrepreneurs de la Cité

Dans l'objectif de soutenir la création de micro-entreprises, agéa a décidé d'apporter son soutien à la Fondation Entrepreneurs de la Cité. Celle-ci œuvre à accompagner les entrepreneurs sur le plan assurantiel lors de la création de leur entreprise. Cette dernière agit depuis 2006 en faveur de l'initiative micro-entrepreneuriale. Sensible à la création de petites entreprises ainsi qu'à la prise de risque et l'esprit d'innovation, agéa a décidé de lui faire don de 15 000 euros.

agéa soutient APESA

L'APESA - Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë - a été créé en septembre 2013. Sa fonction consiste à aider les entrepreneurs, commerçants, libéraux en souffrance aiguë (pouvant conduire à la dépression ou au suicide) et les orienter vers des aides spécialisées.

agéa a fait part de son intention d'aider ce dispositif à se développer et gagner en notoriété. Aussi et comme un symbole, les Présidents respectifs d'agéa et de Praga, Patrick Evrard et Jean-Louis Jacob, ont chacun remis un chèque de 15 000 euros à l'association Apesa. En somme la journée organisée ce 14 octobre avait trois objectifs primordiaux :

Les agents généraux d'assurance solidaires avec les étudiants

Dans ce contexte sanitaire compliqué pour les étudiants, deux régions agéa ont souhaité se mobiliser et solliciter la contribution de leurs clients.

La région agéa Bretagne a mis en place une cagnotte solidaire "opération agéa" avec la Fondation Rennes 1, ouverte à toute personne désirant faire un don. Les dons collectés sont intégralement reversés au Crous ; ils serviront à financer l'aide alimentaire des étudiants bretons. agéa Bretagne a également décidé de donner 5000€.



La région agéa Bourgogne Franche comté a fait de même de son côté avec l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté.

LES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE SOLIDAIRES AVEC LES ÉTUDIANTS

Participez à la cagnotte
Opération AGEA B/FC

Pour lutter contre la précarité alimentaire et numérique que nos étudiants de Bourgogne et de Franche-Comté subissent durant cette crise sanitaire

SCAN ME

Les agents généraux d'assurance se mobilisent pour les étudiants :

À l'initiative de la Fédération Agéa B/FC et en soutien aux étudiants de notre grande région, nous effectuons ces dons en solidarité. Grâce au plan de l'opérateur Agéa, nous sommes en mesure de soutenir les universités de Bourgogne et de Franche-Comté pour l'accès alimentaire et numérique des étudiants. Agéa B/FC et ses adhérents financent également cette cagnotte. Tous les donateurs qui se forment aux métiers de l'assurance, dans leur recherche de stage afin de pouvoir valider leur formation, se retrouvent pour l'opportunité de leurs études.

Le TDAY Insurance

Comme chaque année, le TDAY Insurance a pour ambition de valoriser tous les acteurs de la transformation du secteur de l'assurance présents. L'objectif de cette manifestation est de favoriser la réflexion, l'action et les échanges sur les transformations de la chaîne de valeur assurance et sur les différents scénarios de disruption, qui nourriront les déploiements stratégiques et opérationnels de cette industrie.

agéa était pour la troisième fois partenaire de cet événement. Patrick Evrard et Pascal Chapelon étaient présents sur le plateau de l'édition 2021 pour évoquer l'évolution du rôle de l'agent général et celle de la relation client aux côtés de Franck Le Vallois (Directeur Général de la FFA) et Antoine Mattéi (Directeur Distribution Agents généraux chez AXA et Président de la commission Distribution de la FFA).



Les Trophées de l'assurance

Le 1er octobre s'est tenue l'édition 2020 des Trophées de l'assurance. La Fédération y a été mise en valeur à deux reprises. Grégoire Dupont, s'est vu remettre le Prix du jeune Manager de l'année, et la Fédération le Prix de l'Innovation Circonstances Exceptionnelles. Pour cette année exceptionnelle, le jury a fait le choix de rajouter aux prix traditionnels un autre inédit : celui de l'Innovation Circonstances Exceptionnelles. Celles-ci font évidemment référence à la crise de la COVID-19 et à la période de confinement, au cours de laquelle l'assurance fut très active. Et c'est agéa qui en a obtenu les suffrages, pour la

communication cohérente qu'elle a faite des nombreuses actions de solidarité réalisées par les agents généraux en faveur des structures sanitaires ou des acteurs économiques locaux fragilisés. Cette communication, notamment cette vidéo, sonne comme une manière d'estimer et d'encourager la solidarité et la mobilisation positive de certains acteurs de proximité, sur des terrains moins médiatisés mais concrets.



Grand Prix de la philanthropie

Le 3 septembre, s'est tenue la remise des prix de l'édition 2020 du Grand Prix de la philanthropie. La cérémonie a mis en lumière la profession des agents généraux d'assurance, pour les actions individuelles et de proximité qu'ils ont entrepris pendant la période de confinement. agéa s'est vue décerner un prix spécial pour la communication faite de l'ensemble de ces actions solidaires.



La Lettre agéa&vous

Diffusée à l'ensemble des adhérents à raison de 9 numéros par an dont 3 numéros hors-série sur le management et les RH, la fiscalité et la conformité de la digitalisation. La Lettre agéa&vous comporte 8 pages rédigées par les équipes agéa. La lettre se compose de 6 parties : l'Edito, En Actu, le Dossier, 2 articles thématiques (RH, digital, formation, etc.) et l'Invité.



La newsletter

Transmise tous les 15 jours à ses adhérents, la newsletter de la Fédération est appréciée par les agents adhérents. Avec en moyenne 53% de taux d'ouverture et 28% de taux de clic, on constate une progression concernant l'intérêt porté aux différents articles thématiques en lien avec la profession. Cette progression est également liée à la qualité de la base de données.

Compte tenu de la crise sanitaire la communication a également dû envoyer 11 flashs spéciaux.

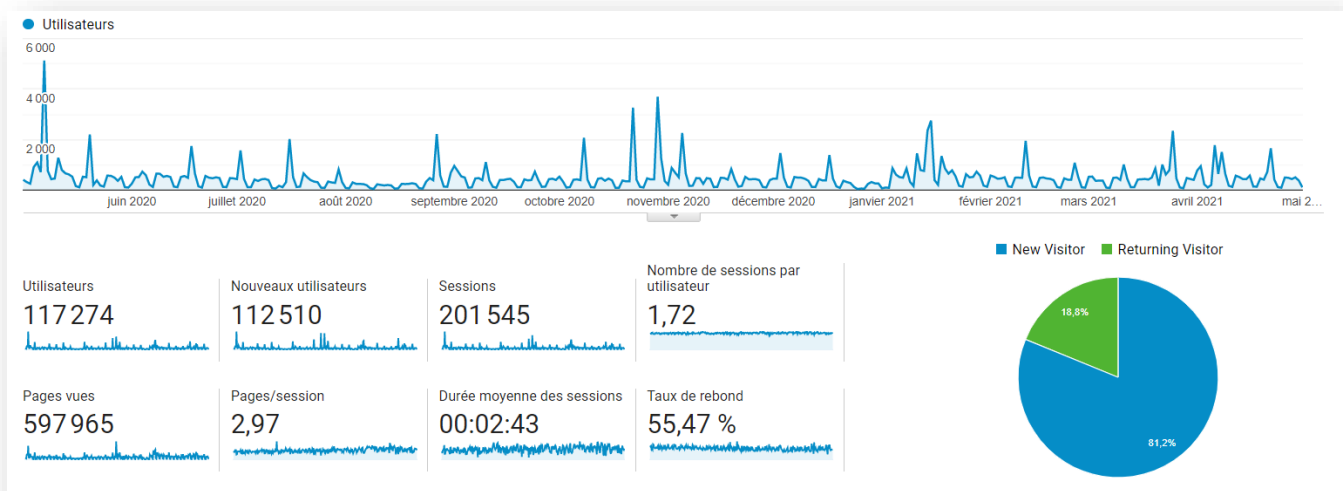
En 2021, la Fédération a lancé une newsletter service qui vise à présenter l'ensemble des services qu'elle propose à ses adhérents tout au long de leur parcours d'agent.



Le site internet www.agea.fr

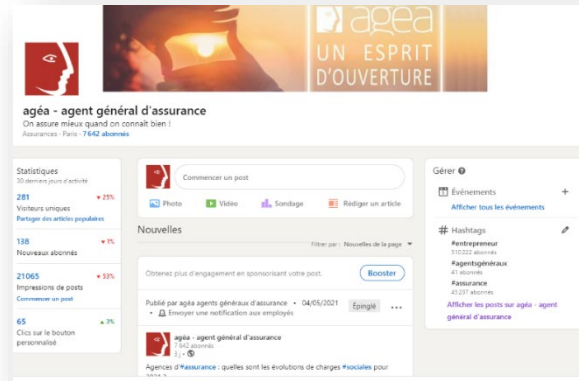
Outil central de communication à destination des adhérents mais aussi de l'ensemble des agents généraux et du public, le site est organisé autour de 11 rubriques : agéa, Trajectoire, Devenir agent général, Information & communication, agéa Solutions, Exercice et fiscalité de l'agent, Mandat et intermédiation, Droit social et RH, Formation, Espace élu et Syndicats.

Là encore la crise a eu un impact puisque le site est passé de 8 500 visiteurs en moyenne par mois à 12000. Ce dernier est régulièrement mis à jour par les collaborateurs d'agéa et de nouvelles pages ou dossiers sont créés ponctuellement pour des opérations médiatiques ou événementielles.



Réseaux sociaux

agéa dispose d'un compte Twitter et d'une page entreprise sur LinkedIn. Cette présence sur les médias sociaux a pour objectif de relayer les actions de la Fédération (opérations de communication mais aussi opérations de lobbying) sur ce canal, en complémentarité avec les outils de communication classiques de la Fédération (Lettre agéa&vous, newsletter et site internet). Au 1^{er} mai 2021, le compte twitter @ageaFrance est suivi par 1804 personnes (+17,37% par rapport à 2020) et le compte LinkedIn comptabilise 7618 abonnés (+44,71% par rapport à 2020).



La presse

La Fédération continue d'intensifier sa présence dans la presse économique et assurantielle. En 2020 nous avons comptabilisé 266 articles presse dans lesquels nous sommes apparus. L'Argus de l'assurance, la Tribune de l'assurance ou encore News Assurance Pro nous sollicitent régulièrement pour obtenir notre contribution dans des articles sur la distribution d'assurance mais également dans le cadre de gestion de la crise sanitaire.

FORMATION
Les lauréats du MBA Agéa

Agéa, la fédération des syndicats d'agents généraux, a remis leur diplôme aux six lauréats de la seconde promotion de son MBA Agent général – Entrepreneur dirigeant d'assurance.

Lors de cette cérémonie, Agéa a également lancé la troisième session du MBA, huit étudiants suivront leur formation jusqu'à la mi-décembre. Ce MBA Agent général d'assurance créé en 2019 en partenariat

Aréas : en pleine crise sanitaire, un jeune agent général se lance

Affecté dans son précédent métier par la crise liée au Covid-19, Jordan Cruchet a décidé de changer de vie professionnelle il y a quelques mois. En janvier, il est devenu agent général Aréas dans la région Grand Est Maladré la...

24/02/2021 à 11h

AGENTS GÉNÉRAUX LE PARI DE L'ALTERNANCE

Pour qu'il y ait plus de candidats qualifiés, les agents généraux ont mis de plus en plus sur la formation en interne. Mais les agences d'assurance ne font pas que recruter les candidats en contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. L'organisation de compétences elles multiplie donc les initiatives pour rendre le métier plus attractif auprès des jeunes, et l'Etat accorde les aides pour développer les contrats de formation.

Agents généraux : moins d'agences en 2020, mais plus de collaborateurs

Une étude d'Agéa, la fédération nationale des syndicats d'agents généraux, montre que le nombre d'agences a diminué depuis 2015. Mais, a contrario, leur taille semble avoir augmenté. Moins de petites agences en 2020...

30/03/2021 à 16h31

Les avantages adhérents

En 2020, agéa a développé de nouveaux partenariats avec différentes entreprises commerciales afin de permettre à ses adhérents de bénéficier d'offres avantageuses pour développer leur activité :

- Be CLM : Le classeur ACPR numérique d'Astrée Solutions
- SFR Business : Une offre de téléphonie pour les professionnels

Edition mai 2021

SERVICES SUPPORTS

LES CHIFFRES 2020 DE LA FEDERATION

Nb d'agents au 31/12/20	11.877
Nb d'agents adhérents	7 754
Taux de syndicalisation	65,29 %

SYNDICATS	Nbre de personnes (agent personne physique, dirigeants de société agent, associés)		
	Nb d'agents	Nb d'adhérents	Taux d'adhésion
AGSAMEL MUT. D'EURE & LOIR	1	1	100,00 %
AGTION (Mutuelle de Poitiers)	245	190	77,55 %
CNAVS (Axa Prévoyance et Patrimoine)	1256	559	44,51 %
CONVERGENCES (Areas)	380	228	60,00 %
DYNAGENCE (Groupe Monceau)	69	43	62,32 %
MAG3 (Allianz)	1848	1338	72,40 %
REUNIR (Thélem)	246	188	76,42 %
REUSSIR (Axa)	2949	1904	64,56 %
SAGAMM (MMA)	1082	905	83,64 %
SNAGA (Aviva)	965	784	81,24 %
SNAGAN (Gan)	908	684	75,33 %
SWISSAGA (SwissLife)	450	295	65,56 %
SYAM (La Médicale de France)	127	127	100,00 %
SYN'AGA (Le Conservateur)	599	51	8,51 %
SYND. AGA MUT. L'EST BRESSE	3	1	33,33 %
SYND. NAT. AGENTS VIE-AVIVA	64	18	28,13 %
TRIANGL' (Generali)	685	438	63,94 %
TOTAL	11877	7754	65,29 %

Edition mai 2021

ANNEXES



30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris

01 70 98 48 00

www.agea.fr

LE COMITÉ DIRECTEUR



Patrick Evrard

Président
Agent Gan à Rouen
patrick.evrard@agea.fr



Laurent Boulangeat

Président adjoint
Agent Generali à Chavanod
lboulangeat@raffin-associes.fr



Pascal Chapelon

Président adjoint
Agent Axa à Chalon sur Saône
pascal.chapelon@orange.fr



Carine Humbert

Président adjoint
Agent MMA à Sarreguemines
carine.humbert@mma.fr



Yves-Alain Legrand

Président adjoint
Agent Allianz à Nantes
y.a.l@hotmail.fr



Bruno Pelissier

Président adjoint
Agent Allianz à Marseille
bruno.pelissier@allianz.fr



Jean-Charles Pied

Président adjoint / Trésorier
Agent Mutuelle de Poitiers à Vasles
jcpiéd@gmail.com



30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris
01 70 98 48 00
www.agea.fr

LES PRÉSIDENTS DE RÉGION



Christian Butet
Auvergne - Rhône-Alpes
Agent Allianz à Le Pont de Beauvoisin
06 14 97 32 33
christian.butet@allianz.fr



Philippe Lequeux Sauvage
Ile-de-France
Agent Aviva à Paris
06 26 41 44 81
pls-st-cloud@aviva-assurances.com



Jean-Paul Ecard
Bourgogne - Franche-Comté
Agent Aviva à Saint-Amour
06 47 66 86 73
jp-ecard@aviva-assurances.com



Philip Carreau
Méditerranée
Agent AXA à Aix-en-Provence
06 27 88 27 42
philip.carreau@gmail.com



Vincent Besneux
Bretagne
Agent AXA à Pace
06 88 62 24 81
vb.assurances@gmail.com



Michel Onnée
Normandie
Agent Generali à Caen
06 09 97 46 86
monnee@agence.generalif.fr



Bernard Labattut
Centre - Val de Loire
Agent Allianz à Olivet
06 08 02 72 66
bernard.labattut@allianz.fr



Jérôme Capdeville
Nouvelle Aquitaine
Agent Allianz à Pons
06 03 81 57 22
jerome.capdeville@allianz.fr



Thierry Heim
Grand Est
Agent AXA à Montigny les Metz
06 03 02 41 46
thierry.heim.agt@axa.fr



Alain Lartigue
Occitanie
Agent AXA à Montauban
06 73 27 21 22
alain.lartigue.agt@axa.fr



Dominique Bernard
Hauts de France
Agent Allianz à Laon
06 18 49 14 90
d.bernard@allianz.fr



Fernando Gonçalves
Pays de la Loire
Agent Gan à Angers
06 18 16 44 19
angers-bremont@gan.fr

Version janvier 2021



30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris
01 70 98 48 00
www.agea.fr

LES PRÉSIDENTS DE SYNDICATS



AGTION
Bertrand Petorin
bertrand.petorin@mutuelledepoitiers.fr



SNAGA
Cédric Rougeron
rougeroncedrick1@gmail.com



CNAVS
Fabrice Allemand
agencea2p.fabrice.allemand@axa.fr



SNAGAN
Jean-Luc Vidal
jean-luc.vidal@gan.fr



CONVERGENCES
Benoît Deridder
b.deridder@areas-agence.fr



SNAVA
Frédéric Bonnan
frederic.bonnan@sfr.fr



DYNAGENCE
Damien Charté
chartedamien@gmail.com



SWISSAGA
Fabrice Belin
fabrice.belin.ag@swisslife.fr



MAG3
Christophe Caille
christophe.caille@allianz.fr



SYAM
William Fabre
william.fabre@lamedicale.fr



REUNIR
David Trichet
david.trichet@thelem-assurances.fr



SYN'AGA
Nicolas Thellier
nthellier@conservateur-conseil.fr



REUSSIR
Thierry Suin
thierry.suin@wanadoo.fr



TRIANGL'
Jean-Marc Segui
jsegui@agence.generalif.fr



SAGAMM
Frédéri Maurin
frederi.maurin@mma.fr

Version juin 2021



30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris

01 70 98 48 00

www.agea.fr



Grégoire Dupont
Directeur général
01 70 98 48 18
gregoire.dupont@agea.fr



Sylvie Garçon
Secrétariat du Comité Directeur
01 70 98 48 18
sylvie.garcon@agea.fr



Karl Westeel
Chargé de mission
01 70 98 48 13
karl.westeel@agea.fr

Juridique



Anne-Marie Azannadje
Responsable de l'équipe juridique
Juriste en droit social
01 70 98 48 26
annemarie.azannadje@agea.fr



Nilda Isden
Juriste mandat et
intermédiation
01 70 98 48 46
nilda.isden@agea.fr



Jocelyne Gentil
Standard
01 70 98 48 00
accueil@agea.fr



Julie Conde
Juriste en droit social
Affaires sociales
01 70 98 48 28
julie.conde@agea.fr



Aurélie Lebihan
Juriste mandat et
intermédiation
01 70 98 48 23
aurelie.lebihan@agea.fr



Catherine Sauvanet
Assistante service juridique
01 70 98 48 30
catherine.sauvanet@agea.fr



Emmanuelle Jacquot
Juriste en droit social
01 70 98 48 25
emmanuelle.jacquot@agea.fr



Jérôme Speroni
Juriste conformité assurance
et mandat
01 70 98 48 24
jerome.speroni@agea.fr



Céline Baudusseau
Juriste fiscalité
et droit des sociétés
01 70 98 48 29
celine.baudusseau@agea.fr



Loïs Nitre
Juriste en droit social
01 70 98 48 47
lois.nitre@agea.fr



Clémence Tamburro
Juriste mandat et
intermédiation (en alternance)
01 70 98 48 17
clemence.tamburro@agea.fr



Jennifer Bretnacher
Juriste fiscalité
et droit des sociétés
01 70 98 48 27
jennifer.bretnacher@agea.fr

Professionnalisation Support



Danielle Lebray
Responsable professionnalisation
et accompagnement du changement
01 70 98 48 31
danielle.lebray@agea.fr



Marc Derive
Responsable administratif et financier
01 70 98 48 10
marc.derive@agea.fr



Yasmina Boucekine
Chef de projet formation
01 70 98 48 33
yasmina.boucekine@agea.fr



Sandrine Guilbet
Comptabilité / adhésions
01 70 98 48 16
sandrine.guilbet@agea.fr



Patricia Girault
Chargée de formation
01 70 98 48 32
patricia.girault@agea.fr



Racine Ly
Assistant de gestion (en alternance)
01 70 98 48 14
racine.ly@agea.fr



Arnaud Guillé
Chef de projet formation et attractivité
01 70 98 48 22
arnaud.guille@agea.fr



Nathalie Sabatou
Responsable comptabilité
01 70 98 48 11
nathalie.sabatou@agea.fr

Communication



Aurélie Robert
Responsable communication et réseau
01 70 98 48 34
aurelie.robert@agea.fr



Jordan Debeury
Chef de projet éditorial
et communication
01 70 98 48 21
jordan.debeury@agea.fr



Marianne Le Person
Assistante communication
01 70 98 48 12
marianne.leperson@agea.fr

agéa RH



Ina Bai
Chargée de recrutement agéa RH
01 70 98 48 04
ina.bai@agearh.fr



Jessica Maes
Chargée de recrutement agéa RH
01 70 98 48 03
jessica.maes@agearh.fr

agéa Solutions



Laetitia Lecomte
Responsable du développement courtage
01 70 98 48 02
laetitia.lecomte@agea.fr

Version mai 2021



agéa
agent
général
d'assurance

■ On assure mieux quand on connaît bien